

# Dans le département, les transports scolaires perturbés le 6 juin

En raison du 80<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement, la décision a été prise de suspendre le ramassage des élèves jeudi 6 juin, dans les communes situées dans la zone de circulation régulée (ZCR) et ses abords.

Concrètement, les lignes 1101 à 1170 (hormis la 1168) et les bus des lignes 1701 à 1705 ne pourront pas circuler. Toutes les autres lignes scolaires du département fonctionneront normalement, assure néanmoins la préfecture du [Calvados](#).

Tout comme les cours dans les écoles, les collèges et les lycées. Les élèves « **pourront suivre leurs cours en présentiel ou dans le cadre de la continuité pédagogique, pour les élèves qui ne pourraient venir en classe au regard des contraintes de transport** ».

En outre, les lignes commerciales Nomad Car de 101 à 122, transitant par [Caen](#), seront également suspendues. « **Dans l'objectif de réduire les flux de circulation sur les routes du département** », les poids lourds de plus de 7,5 tonnes ne pourront pas circuler dans le [Calvados](#).

Des autorisations de circuler, sous forme de stickers, peuvent être délivrées aux résidents et aux acteurs économiques « **qui pourront justifier de la nécessité d'accéder aux communes de la ZCR** ». La distribution s'effectue jusqu'à fin mai.